

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapports du commissaire aux comptes

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2010

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

AM NB SP

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapports du commissaire aux comptes

Rapport N°1 :
Le rapport sur les comptes annuels

Rapport N°2 :
Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Etats financiers :
Association Université Populaire Ventoux

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2010

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

NB JA JS

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapport N°1

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2010

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

NB

JA
JG

Morel Alain

*Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour d'Appel
de Nîmes*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

• Total du bilan au 31 Décembre 2010 :	231 946.30 Euros
• Résultat de l'exercice : Bénéfice	6 387.91 Euros

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Membre d'une Association agréée, le règlement par chèque est accepté.

*Lorgues 84700 - 121, avenue Jean-Faurès - Tél. 04 90 83 05 62 - Fax 04 90 83 48 95
Roquemaure 30150 - Zone Artisanale La Deffrayse - Tél. 04 66 90 56 56 - Fax 04 66 90 56 55
alain.morel@morelsinico.fr*

NB
JA
PB

Morel Alain

*Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour d'Appel
de Nîmes*

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1^{er} alinéa du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la Loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédées pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sorgues,
Le 25 Mars 2011

Alain MOREL
*Commissaire aux Comptes
Inscrit près de la cour d'appel de Nîmes*

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
inscrit auprès de la Cour
d'appel de Nîmes
121, AVENUE JEAN JAURÈS
84700 SORGUES
Tél 04 90 83 05 62
SIRET 401 687 901 00018
APE 7417

NB
JA
88

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes


Rapport N°2

Le rapport spécial
sur les conventions réglementées

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2010

*121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr*

NB 

Morel Alain

*Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour d'Appel
de Nîmes*

**RAPPORT SPECIAL SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à Sorgues,
Le 25 Mars 2011

Alain MOREL
*Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'appel de Nîmes*

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
inscrit auprès de la Cour
d'appel de Nîmes
121, AVENUE JEAN JAURÈS
84700 SORGUES
Tél. 04 90 83 05 62
SIRET 401 687 991 00018
APE 7417

NB

JA 88

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Etats financiers :

Association Université Populaire Ventoux

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2010

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

NB JA PS

①

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2010 Au 31/12/2010

Désignation de l'entreprise		UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* L		12				
Adresse de l'entreprise		plan du saule		Durée de l'exercice précédent* L		12				
Numéro SIRET*		40311381400012		Code APE		8559A				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2010 Net 3		Exercice N-1 clos le 31/12/2009 Net 4		
Capital souscrit non appelé (1)		AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC					
		Frais de recherche et développement *	AD		AE					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
			Constructions	AP		AQ				
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 273,94	AS	11 906,76	367,18		
			Autres immobilisations corporelles	AT	26 699,76	AU	18 182,43	8 517,33		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	106,75	CV		106,75				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	2 767,84	BI		2 767,84				
TOTAL (I)		BJ	41 848,29	BK	30 089,19	11 759,10				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	187 987,40	BY		187 987,40			
		Autres créances (3)	BZ	7 894,32	CA		7 894,32			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 237,49	CE		1 237,49			
Disponibilités		CF	23 067,99	CG		23 067,99				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
	TOTAL (II)	CJ	220 187,20	CK		220 187,20				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL								
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	262 035,49		30 089,19	231 946,30				
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations		Stocks			Créances				

AB JA JS

2

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2010 Au 31/12/2010

Désignation de l'entreprise		UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 155 310,16)	DA	155 310,16	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 387,91	
	Subventions d'investissement	DJ	6 960,00	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	168 658,07	
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 000,00	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 902,49	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 385,74	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
TOTAL (IV)	EC	63 288,23		
Écart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	231 946,30		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

NB JA 99

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2010 Au 31/12/2010

Désignation de l'entreprise : **UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX**

		Exercice N		Total	Exercice (N-1)		
		France	Exportation et				
		1	livraisons intracommunautaires	3	4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	72 352,91	FB	FC	72 352,91	
	Production vendue	biens	FD	10 323,70	FE	FF	10 323,70
		services*	FG	155 161,48	FH	FI	155 161,48
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	237 838,09	FK	FL	237 838,09	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	631 553,82	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	869 391,91
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	49 921,30	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	38 051,25	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	115 721,08	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	21 021,82	
	Salaires et traitements*				FY	495 205,91	
	Charges sociales (10)				FZ	135 861,58	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	1 529,81
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges				GE	4 049,72	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	861 362,47	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	8 029,44	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	177,95	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	177,95	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	255,88	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	255,88	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-77,93	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 951,51	

NB  88

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 01/01/2010 Au 31/12/2010

Désignation de l'entreprise		UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	300,36	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	132,00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	432,36	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	1 995,96	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 995,96	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 563,60	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	870 002,22	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	863 614,31	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	6 387,91	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	270,84
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	1 899,60	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <input type="checkbox"/>		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

NB JA 99

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	11 967,77	442	472,50	444	166,17	446	12 274,10				
	Installations générales	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	4 600,00	462	7 000,00	464		466	11 600,00				
	Autres immobilisations	470	14 313,28	472	786,50	474		476	15 099,78				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	30 881,05	492	8 259,00	494	166,17	496	38 973,88				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
	Terrains		510		512		514		516				
		Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	11 967,77	532	105,33	534	166,17	536	11 906,93				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	4 600,00	552	85,56	554		556	4 685,56				
	Autres immobilisations corporelles	560	12 157,91	562	1 338,95	564		566	13 496,86				
TOTAL		570	28 725,68	572	1 529,84	574	166,17	576	30 089,35				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(15 % et 8% (1) pour les entreprises à l'IS (19% pour les exercices ouverts avant le 01/01/05), 16% pour les entreprises à l'IR) (Si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
						Court terme *	Long terme						
1	TOUR A BOIS	166,17	166,17										
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	588						
						Régularisations *	590	592					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								593					
TOTAL		596						598					

NB JA 99

Etat préparatoire de la déclaration 2055 A

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II					
Terrains					
Construct.	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	inst. générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 967,77	105,33	166,17	11 906,93
Autres immo corporelles	inst. générales, agencements et aménagements				
	Matériel de transport	4 600,00	85,56		4 685,56
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 157,91	1 338,95		13 496,86
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		28 725,68	1 529,84	166,17	30 089,35
TOTAL GENERAL (I + II + III)		28 725,68	1 529,84	166,17	30 089,35

NB

Etat préparatoire de la déclaration 2054

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		Consécutives à une réévaluat° ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement poste à poste	Par virement de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
Frais d'établissement, de recherche et de dév. TOTAL I						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II						
Terrains						
Construct.	sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	inst. générales, agencements					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 967,77		472,50		166,17	12 274,10
Autres immo corporelles	inst. générales, agencements					
	Matériel de transport	4 600,00		7 000,00		11 600,00
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 313,28		786,50		15 099,78
	Emballages récupérables et					
TOTAL III	30 881,05		8 259,00		166,17	38 973,88
TOTAL GENERAL	30 881,05		8 259,00		166,17	38 973,88

NB

AA 88

ANNEXE DU BILAN

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 1er Janvier 2010, les associations Université Populaire Rurale et Les Jardiniers du Ventoux ont fusionné pour donner naissance à l'Université Populaire Ventoux. Cette opération a entraîné le transfert de tous les éléments composant chaque structure. Cette opération a été réalisée dans un but d'optimisation et de complémentarité des associations.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NB

JA PS

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération


Selon la loi sur le volontariat associatif de 2006, nous mentionnons le montant global des trois plus hautes rémunérations : 85 030 .74 € pour l'exercice 2010.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 800 € HT, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

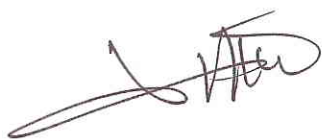
Le Président,

Nicolas Boeuf,



Le Trésorier

Joseph APTEL,



Le Secrétaire

Stéphanie SCHUETZ

